

Assemblée générale de l'A.M.A.P.E. du 16 mai 2024 à Crest



RAPPORT MORAL DU PRESIDENT ROLAND RIESS

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord je tiens à vous remercier pour votre présence qui témoigne de l'intérêt que vous portez à l'A.M.A.P.E. C'est la première fois, en tant que président que je présente le rapport moral de l'association et je compte sur votre indulgence.

L'assemblée générale est un moment privilégié pour faire un point sur les événements survenus au cours de l'année, les réalisations effectuées et les projets à venir. C'est aussi le moment de se poser les questions essentielles sur les missions de l'association, de faire un point sur les partenariats, les objectifs ont-ils été atteints ? Alors qu'à été l'année 2023 pour l'A.M.A.P.E. ? En premier lieu j'aimerais situer le contexte national dans lequel nous évoluons, un paysage toujours en mouvement avec des ministres qui se succèdent à un rythme trop élevé à mon goût. Après Adrien Taquet, remplacé en juillet 2022 par Charlotte Caubel, elle-même remplacée par Sarah El Haïry en février de cette année en tant que ministre déléguée chargée de l'enfance, de la jeunesse et des familles.

Voici sa première déclaration : « ma philosophie est d'abord d'accompagner avec l'Aide Sociale à l'Enfance tous les enfants en les protégeant contre toutes les formes de violence et plus généralement des dangers qui les menacent ; les

dangers des écrans, le séparatisme, les dérives sectaires, la prostitution... C'est aussi les accompagner dans leur développement, ce qui peut passer par des actions pour le mieux manger, des cours d'empathie, le pass culture, le mentorat... »

Dix jours après sa nomination elle publie trois décrets parus le 18 février 2024.

La publication de ces trois décrets marque un jalon essentiel dans l'application de la loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants, dite loi « Taquet ». Nous nous réjouissons de cette preuve de continuité, mais restons très inquiets au sujet des restrictions budgétaires annoncées qui vont peser sur le soutien que l'état peut apporter aux collectivités locales dans le domaine de la protection des enfants et de leurs familles. Pour l'A.M.A.P.E. l'année 2023 aura été une année non sans difficultés. De nombreux salariés ont dû être remplacés suite à des arrêts pour maladie. Ne pouvant laisser les enfants livrés à eux-mêmes ou en surchargeant les salariés présents à leur poste, il a été nécessaire de faire appel à de nombreux intervenants extérieurs, que ce soient des embauches avec contrat à durée déterminée ou des intérimaires. Ces appels à du personnel extérieur engendrent des difficultés pour les cadres qui peinent à trouver des personnes qualifiées dans un marché du travail compliqué, ainsi que pour les équipes en place qui doivent accueillir et former des personnes qui ne connaissent pas les établissements. Ces difficultés ont également des répercussions sur les enfants accueillis ainsi que sur la qualité de leur prise en charge et engendrent une perte de sens au travail pouvant conduire jusqu'au burn-out pour toutes les catégories socio-professionnelles.

L'année 2023 aura également été une année compliquée sur le plan budgétaire avec la crise de l'inflation. L'énergie, l'alimentation, les services ont connu de fortes augmentations de coûts non budgétisés et en conséquence des déficits dans les comptes. La présentation du rapport financier par la trésorière vous en donnera les montants. D'autre part l'activité elle-même aura été en baisse ; le directeur général des services vous présentera le rapport d'activité tout à l'heure. Mais ne braquons pas les projecteurs uniquement sur les difficultés ; heureusement nous vivons aussi des événements plus positifs. L'arrivée d'un nouveau directeur Enfance Famille dans les services du conseil

départemental de la Drôme porte une dynamique de collaboration et de transparence avec le secteur associatif que nous apprécions.

En 2023 nous avons mis en place un logiciel de gestion numérique du dossier des enfants avec une formation des éducateurs pour son utilisation. L'embauche d'un chargé de missions facilite le travail du directeur général des services et je tiens à le remercier pour ses compétences qu'il met au service de l'association et permet ainsi de nous ouvrir à l'extérieur par la recherche

de mécènes, démarche nécessaire pour nous aider à financer des activités ou du matériel qui ne sont plus pris en charge par nos financeurs traditionnels. L'équipe du service administratif, des ressources humaines et des finances, maintenant au complet sous la direction de la gestionnaire, permet un suivi fiable du personnel et des budgets et je les remercie pour leur engagement. Je n'oublie pas les équipes éducatives accompagnées des personnels de service qui entourent jour et nuit les enfants et jeunes qui nous sont confiés ; merci pour leur travail de tous les jours. Je vous rappelle qu'actuellement nous disposons de 174 places d'accueil et de suivi, prises en charge par 135 salariés. Je ne veux pas oublier les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur compétences, que ce soient des animations d'activités ou de l'accueil à domicile pour permettre aux jeunes de sortir de leur cadre habituel. J'en profite pour faire un appel à vous engager dans le bénévolat, nous avons besoin de nos adhérents pour faire vivre l'association. Enfin je voudrais citer les administrateurs qui se retrouvent tous les mois et quelques fois plus, pour définir les orientations, participer à l'embauche des cadres et qui actuellement travaillent sur la rédaction du projet associatif pour les cinq prochaines années sous la direction d'un consultant qui connaît bien notre secteur. L'objectif est de finaliser ce document pour cet été et qui permettra aux différents services de rédiger leur projet de service. En 2023 nous avons quelques difficultés de communication avec la Fédération de l'Entraide protestante liées à un changement d'interlocuteur, mais début 2024 nous avons invité la nouvelle correspondante avec qui nous avons passé une journée pour visiter trois de nos établissements et reprendre un dialogue constructif.

Quels projets pour 2024 ? Nous aurons à entamer l'évaluation externe et nous

avons arrêté l'organisme qui nous accompagnera pour cela. Des équipements importants sont à remplacer, notamment les chaudières. Un diagnostic énergétique a été réalisé et nous en attendons les conclusions pour mettre en œuvre les préconisations.

Au mois de février dernier nous avons été l'objet d'un contrôle par les services de la direction Enfance Famille et la Protection Judiciaire de la Jeunesse de la Drôme sur la MECS de Crest. Un rapport comportant 39 pages et 49 remarques nous a été adressé en début de semaine dernière et nous aurons à répondre aux observations d'ici la fin de l'année.

Enfin un effort important devra être fait pour stabiliser les effectifs salariés en vue d'offrir une prise en charge de qualité aux enfants et de retrouver la motivation nécessaire pour les accompagner.

Je tiens à remercier chaleureusement nos partenaires, nos financeurs ainsi que les salariés pour leur travail quotidien, tous les bénévoles, administrateurs et familles de parrainage qui cheminent avec nous au côté des enfants et des jeunes.

En conclusion je vous invite à contribuer activement au développement de notre association. Merci encore pour votre présence, pour votre engagement et pour votre attention.